



N° 0220 / MEFPTFP/SG/DGFP

APPEL A CANDIDATURE

POUR LE PROFIL DES FORMATEURS / ENSEIGNANTS

Le Ministre de l'Emploi, de la Fonction Publique, du Travail et de la Formation Professionnelle, Porte-parole du Gouvernement, lance un appel à candidatures au sein de l'Administration pour les profils des Formateurs/Enseignants Gabonais de niveaux minimum BAC+3 pour les besoins de trois (3) établissements construits par AVIC, dans les filières et disciplines suivantes :

1. Génie mécanique, Option-productique ;
2. Génie électrique et électronique ;
3. Ingénierie de la maintenance automobile ;
4. Ingénierie de soudage et fabrication métallique ;
5. Ingénierie de Froid et Climatisation ;
6. Ingénierie de la Conduite des Machines Agricoles ;
7. Ingénierie de la Maintenance des Machines Agricoles ;
8. Ingénierie de la Maintenance des Engins de terrassements ;
9. Ingénierie de la Conduite des Engins de terrassement ;
10. Génie Bois, Option-Menuiserie ;
11. Génie Civil ;
12. Ingénierie de la Maintenance des Ordinateurs ;
13. Service Aéronautique ;
14. Mandarin ;
15. QHSE.

Ces établissements publics de formation et d'enseignement professionnels sont des services publics à autonomie de gestion, qui délivrent le CAP, le BEP, le BAC Pro, le BTS, la Licence Professionnelle et le Master Professionnel. Ils sont placés sous la supervision de l'Agence Nationale de la Formation et d'Enseignement Professionnels. Ils assurent la formation initiale et continue.

I- Les missions du Formateur-Enseignant

Le Formateur a notamment pour missions de :

- ✓ Préparer et de planifier les enseignements apprentissages ;
- ✓ Transmettre et d'évaluer les connaissances des stagiaires ;
- ✓ Assurer la formation initiale et continue des stagiaires ;
- ✓ Participer à la vie de l'établissement.

II- Les conditions de participation

Pour être admis à concourir, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ Être agent civil de l'Etat ;
- ✓ Avoir une expertise en matière d'enseignement/apprentissage de formation professionnelle ;
- ✓ Être de nationalité gabonaise ;
- ✓ Être en catégorie A hiérarchie A1 et A2 ;
- ✓ Être âgé de 30 à 50 ans à la date du dépôt du dossier ;
- ✓ Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans dans l'emploi sollicité.

III- Le dossier de candidature

Les postulants doivent fournir les pièces suivantes :

- ✓ Une lettre de motivation adressée au Ministre en charge de la Formation Professionnelle ;
- ✓ Copies des diplômes légalisés ;
- ✓ Curriculum vitae ;
- ✓ Dernière prise de service ;
- ✓ Présence au poste datant de moins de trois (3) mois ;
- ✓ Une photo d'identité ;
- ✓ Une copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité).

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermés en (2) exemplaires au Secrétariat Général du Ministère de l'Emploi, de la Fonction Publique, du Travail et de la Formation Professionnelle au plus tard le **15 avril 2021 à 15h00**.

Fait à Libreville, le 30 MARS 2021

Le Ministre de l'Emploi, de la Fonction Publique,
du Travail et de la Formation Professionnelle,
Porte-Parole du Gouvernement :


Madeleine E. BERRE

